

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des États de l'Afrique Centrale a tenu sa deuxième réunion extraordinaire de l'année, le jeudi 27 août 2009 dans la Salle du Conseil de la BEAC à Douala (Cameroun), sous la présidence de Monsieur Philibert ANDZEMBE, son Président statutaire.

Au cours de cette séance, le CPM a examiné différentes évaluations indépendantes de la stratégie et des aspects opérationnels de la gestion des réserves de change de la BEAC. A cet effet, il a encouragé la Banque à accélérer la mise en œuvre des actions identifiées en vue de renforcer son efficacité, tout en poursuivant la réflexion sur l'allocation stratégique des réserves de change.

Le CPM a également fait le point des résultats de la gestion des réserves de change, suite à la levée partielle de la mesure de suspension des placements de la Banque.

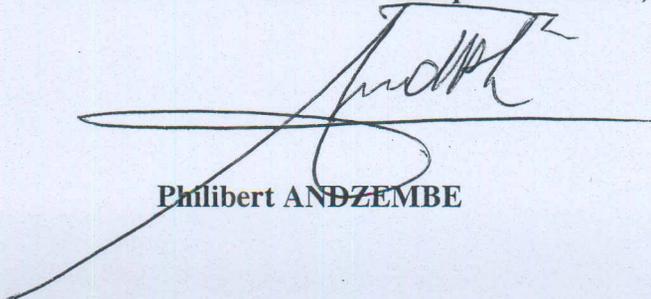
S'agissant des préparatifs de démarrage des émissions de titres publics par adjudication par les Etats membres de la CEMAC, il a pris acte des étapes restant à franchir pour permettre le lancement des émissions à partir du quatrième trimestre 2009.

Le CPM a par ailleurs pris connaissance du compte rendu du Colloque international sur la stabilité financière organisé à Libreville le 21 juillet 2009.

Enfin, il a examiné les évolutions récentes de la conjoncture économique et monétaire de la CEMAC qui demeurent globalement mitigées, en liaison avec le contexte économique international encore défavorable. Grâce à la légère remontée des cours de certaines matières premières, la Sous-région pourrait enregistrer une moindre dégradation des soldes budgétaires et des transactions courantes. En conséquence, au vu de la balance des risques, le CPM a maintenu l'orientation de sa politique monétaire./-

Fait à Douala, le 27 août 2009

Le Président du Comité de Politique Monétaire,



Philibert ANDZEMBE